



Dachorganisation Frauenhäuser Schweiz und Liechtenstein
Fédération Solidarité femmes de Suisse et du Liechtenstein
Organizzazione mantello delle case protette per donne della Svizzera e del Liechtenstein
Organisaziun tetgala da las chasas da dunnas da la Svizra e dal Liechtenstein

Goulet d'étranglement au niveau des maisons d'accueil pour femmes : la DAO demande aux autorités cantonales d'agir.

Berne, le 30.5.2023 – La Fédération Solidarité femmes de Suisse et du Liechtenstein (DAO) publie son rapport annuel et fait état d'un taux d'occupation des maisons d'accueil pour femmes supérieur à la moyenne. En 2022, pratiquement toutes les places des maisons d'accueil pour femmes étaient occupées et les établissements ont dû faire preuve de créativité et de flexibilité pour remplir leur mission de protection. Cette situation n'est pas acceptable compte tenu du risque et de l'urgence des cas dans les maisons d'accueil pour femmes.

Face au taux d'occupation élevé, la DAO estime qu'il est urgent d'agir et de renforcer les dispositifs de protection pour les femmes victimes de violence et leurs enfants. Des places supplémentaires et une prise en charge professionnelle sont nécessaires dans les maisons d'accueil pour femmes de tous les cantons.

En Suisse, le taux d'occupation moyen des maisons d'accueil pour femmes était de 82% en 2022¹. Pour qu'une maison d'accueil pour femmes puisse assumer correctement sa mission d'intervention de crise, la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) recommande une occupation annuelle moyenne de 75%. Une maison d'accueil pour femmes est un centre d'intervention et doit toujours avoir des capacités disponibles. Or, des hébergements extracantonaux n'étaient presque plus possibles du fait du taux d'occupation supérieur à la moyenne dans toute la Suisse. Par conséquent, de plus en plus de femmes victimes de violence et leurs enfants ont dû être hébergés dans des hôtels. Un changement de tendance ne semble pas en vue.

La DAO attire l'attention des autorités sur le fait que cette situation ne peut plus durer. Les femmes et les enfants qui ont besoin d'un hébergement d'urgence et de protection traversent une phase de vie difficile et dangereuse. Leur situation requiert une prise en charge professionnelle et sécurisée. Quand les maisons d'accueil pour femmes sont surchargées, les conditions de protection ne sont plus garanties. Le risque de tragédie est élevé. En Suisse, une femme meurt des suites de violence domestique presque tous les quinze jours.²

Malgré la lettre de la CDAS aux autorités cantonales à l'été 2022³ et son appel à l'aide, seuls quelques cantons ont pris des mesures. La situation reste tendue. Il est irresponsable de ne pas réagir.

Le rapport du groupe d'experts internationaux GREVIO (Group of Experts on Action against Violence against Women and Domestic Violence) de novembre 2022 sur la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul en Suisse⁴ montre également que la Suisse met trop peu de ressources financières et humaines à la disposition des établissements de protection et que les personnes victimes de violence restent l'objet de discriminations et sont insuffisamment protégées.

Votre interlocutrice en cas de questions :

- Marlies Haller, comité de la DAO, haller@stiftung-gegen-gewalt.ch, 031 312 12 88
- Martine Lachat Clerc, comité de la DAO, m.lachatclerc@sf-lavi.ch, 026 323 25 70

¹ [Rapport d'activité de la DAO 2022](#)

² <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/criminalite-droit-penal/police/violence-domestique.assetdetail.24368440.html>

³ CDAS (2022). [Goulets d'étranglement au niveau des capacités d'accueil : informations et recommandation](#)

⁴ <https://www.coe.int/fr/web/istanbul-convention/-/grevio-publishes-its-report-on-switzerland>